

MARRAKECH – Présentations de NextGen 1e partie
Mardi 25 juin 2019 – 10h30 à 11h45 WET
ICANN65 | Marrakech, Maroc

ORATRICE NON-IDENTIFIÉE : ...a fait cette loi sur la coupure de l'internet. Donc il y a une période d'exemption dans ce cas-là. Donc ce qu'on fait, nous utilisons les VPN dans notre cas et nous faisons des campagnes sur les réseaux sociaux contre le gouvernement pour réduire ce genre de coupures parce qu'on leur explique que les coupures, ce n'est pas une solution quand il s'agit de problèmes politiques. C'est ce qu'on fait nous, en Algérie.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Est-ce qu'il y a des consultations vis-à-vis personnes ? Comment cela se passe ? Que faites-vous dans ce cas-là ? Puisque vous êtes des leaders, puisque vous êtes là sur place, y a-t-il des gens qui ont mis en œuvre des conférences ou des ateliers pour parler aux gens de ce que devraient faire les jeunes ?

SOUAD ABIDI : Oui. Il n'y a pas eu de réunion spécifique. On a fait des campagnes sur les réseaux sociaux, mais je pense que le

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

gouvernement utilise ce genre d'armes contre la jeunesse pour pouvoir limiter la liberté d'expression.

SAM : Sam [inaudible], professeur.

Quand vous avez présenté vos solutions, vous avez parlé d'une solution politique.

INNOCENT ADRIKO : Oui, bien sûr, c'est une question politique mais ces questions peuvent être aussi des pétitions qu'on peut faire contre la législation. Donc ce n'est pas si politique que cela parce que par exemple, ces attaques contre les réseaux sociaux peuvent amener des pétitions et ensuite, après ces pétitions, on a des résultats. On peut leur faire part de nos opinions. Par exemple si vous êtes ciblé parce que vous devez payer tant d'argent à cause de cette taxe, vous pouvez leur expliquer que cela n'est pas logique. Il y a des gens qui n'ont pas payé la taxe puisqu'ils utilisent les VPN. D'ailleurs, la plupart des jeunes utilisent les VPN donc ne payent pas de taxe. Donc je suis sûr que le gouvernement n'atteint pas sa cible avec cette taxe.

Donc il y a une pétition vers le parlement qui expose le fait que cette taxe ne fonctionne pas. Et quand on y pense, cette pétition peut marcher. Donc une pétition peut être utile.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Ce que je voulais dire, est-ce que vous pensez que la recherche que vous avez faite peut résoudre ce problème ?

INNOCENT ADRIKO : Maintenant, nous voulons essayer de commencer un FGI de la jeunesse en Ouganda. Nous avons parlé de cette idée il n'y a pas longtemps, durant le sommet passé ce mois-ci.

La première étape de cela a été mise en place pour les orienter durant ce qu'on appelle le YouthCom dans l'écosystème internet. Donc ils ont obtenu toutes ces connaissances durant le forum d'ailleurs. Maintenant, nous avons des jeunes qui sont très passionnés sur la gouvernance de l'internet, donc c'est un point de départ pour nous.

Avec cette orientation et avec ce FGI de jeunes, nous pouvons commencer à parler de ces questions et nous pouvons essayer d'organiser ou de voir quel organe ou quelle unité on peut consulter pour voir comment on va fonctionner. Merci

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Je suis [inaudible], je viens du Maroc.

Je voudrais parler des chiffres, les chiffres de base. Vous nous avez dit que cette taxe OTT vous coûte 200 shillings par jour en

utilisant les plateformes des réseaux sociaux comme Facebook, Twitter, etc. Vous nous avez dit que c'était 0,05 \$ par jour, donc cela fait 1,50 \$ par mois par personne. Donc ne pensez-vous pas que 60 millions de personnes qui payent 1,50 \$ par mois, ce qui représente d'ailleurs 6 millions \$, ne pensez-vous pas que c'est une bonne manière de générer de l'économie ? C'est de l'argent facile si on peut dire.

INNOCENT ADRIKO :

Non. Mon problème, ce n'est pas la taxe en elle-même ; mon problème, c'est l'impact de cette taxe. Alors attendez, regardez cela de cette façon.

Quand vous mettez en place une taxe, la moitié des personnes dans le pays ne la payent pas, tout d'abord. Donc quand vous faites cela, vous n'atteignez pas votre cible.

Et ensuite, cette taxe a été imposée d'une mauvaise façon. Il n'y a pas eu de consultation avec le public, avec la population. Donc si on travaille tous dans le sens de notre économie, cette taxe doit être décidée par la population. Le gouvernement devrait venir vers la population et nous dire : « Pour notre économie, pour notre prospérité, peut-être pourrions-nous mettre en place une taxe. Cela pourra nous permettre de faire telle ou telle chose. » Il y a donc une période de temps pour qu'on puisse décider de comment cette taxe peut contribuer dans

l'économie. Mais le gouvernement n'a pas fait cela. Il n'y a pas eu aucune consultation de la société. La taxe a été imposée. C'est pour cela que je ne soutiens pas cette action. Ils devraient donc nous donner vraiment une analyse pour voir comment cette taxe a contribué, à quoi, comment et quand. On devrait avoir des résultats maintenant. Cela fait un moment que cela existe. Peut-être peuvent-ils se défendre en nous donnant des résultats, en nous disant : « La taxe a contribué à faire ceci, cela et ça. »

DEBORAH ESCALERA : Merci.

Puisque nous n'avons pas trop de temps, nous allons passer à la prochaine présentation que va nous faire Eileen.

EILEEN NAY : Merci. Bonjour à tous. Je m'appelle Eileen Nay, je viens du Kenya. J'ai étudié à l'Université technique du Kenya et je suis en études d'ingénierie civile et de construction technique. Donc je vais parler de la question d'égalité des sexes sur l'internet.

L'idée, c'est de donner un accès égalitaire aux deux sexes. Voyons un petit peu quelles sont les statistiques. Il y a 5,11 milliards d'utilisateurs de téléphones portables dans le monde aujourd'hui pour une augmentation de 100 millions au

cours de l'année passée. Il y a 4,39 milliards d'utilisateurs de l'internet en 2019, ce qui indique en fait une augmentation de 366 millions si on compare à janvier 2018. Ensuite, il y a 3,48 milliards d'utilisateurs des réseaux sociaux en 2019, ce qui représente une augmentation de 288 millions. 3,26 milliards de personnes utilisent les réseaux sociaux sur des dispositifs mobiles en janvier 2019, ce qui représente une croissance de 297 millions de nouveaux utilisateurs, ce qui représente également une augmentation d'une année sur l'autre de plus de 10 %.

Donc étant donné ces statistiques, où se trouve cette inégalité entre les sexes? En dépit des avantages de l'internet, il semblerait qu'il y a de plus en plus d'écarts dans l'accès et dans l'utilisation des plateformes, surtout pour les femmes. Comme nous pouvons le voir, l'UIT a une estimation comme quoi les femmes sont à 12 % moins susceptibles d'utiliser l'internet et il y a davantage d'hommes qui utilisent l'internet par rapport aux femmes. Non seulement les jeunes femmes qui utilisent l'internet, elles ne l'utilisent déjà pas beaucoup mais en plus, elles l'utilisent de manière moins significative, ce qui veut dire qu'il y a une certaine discrimination qui est manifestée en ligne comme en dehors de l'internet.

Cet écart entre les sexes est en général plus large dans les pays les moins développés comme en Afrique, dans les pays du Tiers-

Monde où les femmes sont à 33 % moins susceptibles que les hommes d'utiliser l'internet. Une sur sept femmes utilise l'internet si l'on compare ceci à un sur cinq hommes.

Vous savez que le mobile, c'est vraiment le canal principal que l'on utilise pour les réseaux sociaux. Donc les femmes sont 26 % moins susceptibles que les hommes d'utiliser l'internet mobile. Si l'on donne l'estimation de 70 000 utilisateurs actifs, il y en a 14 000 qui viennent de l'hémisphère sud et 1 000 d'Afrique. Donc l'internet n'est pas illimité en Afrique et il est encore plus limité pour les femmes.

Il n'y a qu'un auteur wikimedia qui est une femme. Donc ceci indique de manière très claire que les femmes ont moins d'accès à l'internet si l'on compare les chiffres par rapport aux hommes.

Donc quelles sont les raisons pour lesquelles les voix des femmes ne sont pas entendues en ligne ? Nous avons déjà les frontières, les obstacles socioculturels. Les femmes sont toujours soumises aux hommes donc pour qu'elles aient accès à l'internet, et bien les femmes doivent demander la permission à leur partenaire, ce qui bien sûr limite les femmes dans leur accès à l'internet.

Il y a aussi le manque de connaissances par rapport à l'utilisation de l'internet. Les études montrent que les femmes marginalisées du Sud n'ont pas assez de connaissances pour utiliser l'internet de manière efficace.

Nous avons également le problème du cyberharcèlement. Une étude de 2017 qui a été effectuée par l'Association des femmes dans les médias au Kenya qui analysait la sécurité pour les femmes sur l'internet montre que tout ce qui est diffamation, cyberharcèlement, etc., toutes ces menaces qui existent au Kenya étaient très présentes sur l'internet.

Miss Kenya 2006, madame Roshanara Ebrahim, a vu ses photos nues publiées sur les réseaux sociaux par son ancien petit copain. Vous voyez un petit peu les problèmes de cyberharcèlement et de trolling. Il y a également la honte du corps qui est prônée sur Instagram et sur les différents réseaux sociaux.

Il y a également les contraintes financières qui est un facteur qui influence l'accès des femmes à l'internet. Le coût de l'internet est en général un obstacle. Par exemple, les données prépayées au Kenya coûtent plus de 6 % du revenu moyen dans notre pays. Ceci empêche les femmes d'avoir accès à l'internet. C'est un luxe en fait pour les femmes.

Autre raison pour laquelle les femmes ne peuvent pas avoir accès à l'internet, c'est qu'en général, les décisions sont prises par les hommes. Donc il est rare que les femmes puissent prendre des décisions par rapport à la gouvernance de l'internet.

Autre raison qui peut mener à un problème d'accès à l'internet pour les femmes, c'est le manque de contenu local et de contenu qui soit pertinent pour les femmes. Les femmes sont marginalisées, elles habitent dans des zones rurales, donc il y a la barrière de la langue également qui les empêche d'utiliser l'internet. Par ailleurs, il y a également le manque de contenu local qui, en fait, pourrait donner aux femmes une raison d'accès à l'internet. Donc déjà, il y a la barrière de la langue et en plus, le contenu ne leur convient pas, ne leur parle pas.

Il y a également le problème de manque de connectivité puisque la plupart des femmes habitent dans des régions rurales. Nous savons tous que par exemple dans mon pays, nous sommes toujours en développement, donc lorsqu'on se rend dans ces régions rurales, la couverture internet est très limitée. Elle n'est pas excellente. Donc pour avoir accès à l'internet, c'est compliqué. En général, dans les régions rurales, la plupart des gens n'ont pas accès. Donc ils vont chercher l'internet dans les cybercafé parce qu'ils n'ont pas de téléphone mobile, de téléphone intelligent.

Et puis il y a également les responsabilités familiales qui représentent un obstacle pour l'accès à l'internet pour les femmes parce que traditionnellement, les femmes s'occupent de la maison et donc elles ont beaucoup de responsabilités à effectuer dans leur famille, dans leur ménage. Donc lorsqu'elles ont terminé toutes ces tâches ménagères, elles sont fatiguées et elles n'ont pas nécessairement envie d'aller se rendre sur l'internet. Elles préfèrent se reposer pour récupérer suite à la journée et se préparer pour le lendemain.

Donc comment pouvons-nous rendre l'internet plus féminin maintenant que nous avons compris les raisons de ces obstacles à l'accès à l'internet ? Tout d'abord, il faut connecter ceux qui ne sont pas connectés en sensibilisant par le biais de réseaux de communautés, par exemple en Tanzanie, nous avons des réseaux communautaires. Donc Tunapanda à Kibera au Kenya et Kondo Community Network, ce sont des associations qui cherchent à améliorer l'accès de ces femmes à l'internet.

Et puis également, il faut demander des opportunités d'égalité d'accès à l'internet pour les femmes. Il faudrait qu'il y ait des propositions de lois qui reflètent les droits des femmes en ligne. Et comme vous le savez, nous passons au prochain milliard d'utilisateurs de l'internet, donc il nous faut absolument augmenter la connectivité de ces femmes. Il nous faut donc

soutenir les femmes pour que l'on puisse répondre aux objectifs de développement durable et les appliquer.

Merci beaucoup. Y a-t-il des questions ?

IHITA GANGAVARAPU : Merci Eileen pour cette présentation.

Vous avez mentionné des exemples importants sur le cyberharcèlement et sur le trolling, n'est-ce pas ? Vous avez parlé de votre princesse qui avait eu un problème. Quel a été la réaction du gouvernement ? Quelles sont les organisations qui ont travaillé ou qui vont travailler sur ces questions de cyberharcèlement dans votre pays ?

EILEEN NAY : Merci pour cette question. Madame Roshanara s'est présentée au tribunal. Donc on ne lui a pas redonné sa couronne mais on essaie toujours de voir quelles sont les politiques que l'on peut mettre en place. Donc c'est en cours. Nous n'en sommes pas encore arrivés à un bon résultat.

JADE MAKORY : Merci pour cette présentation. Je m'appelle Jade Makory, je suis NextGen et je viens également du Kenya. J'adore votre présentation. Mais ne pensez-vous pas que cet enjeu n'est pas

tant par rapport à l'accès que par rapport à la pertinence de contenu ? Est-ce que vous pourriez faire un commentaire là-dessus ? Parce qu'on parle de la pertinence du contenu et du coup, cela devient quelque chose d'autre et c'est quelque chose qui sous-tend un petit peu les principes clés qui font de l'internet ce qu'il est. Pourrait-on parler de neutralité de l'internet ? Est-ce qu'il faut vraiment pousser du contenu aux gens ? Et pour moi, c'est un problème parce que pour moi, l'internet, la manière dont l'internet fonctionne, si on se focalise sur l'accessibilité, c'est l'accessibilité, ce n'est pas le contenu. Est-ce que vous pensez qu'il s'agit d'un problème de l'internet ou d'un problème sociétal en fait ?

EILEEN NAY :

Merci pour cette question. Personnellement, je pense que certes, c'est un problème d'internet. Donc on peut s'occuper de chaque problème un par un mais tout d'abord, il faut commencer par le problème d'accès à l'internet. L'idée, c'est d'élargir la couverture à tout le monde, y compris aux régions rurales. Et ensuite, le contenu doit être dans la langue que les femmes comprennent. Ceci étant, si on fait ceci, on aura atteint notre objectif d'accès à l'internet.

DEBORAH ESCALERA :

Merci Eileen.

Nous allons passer à la présentation suivante parce que nous n'avons plus beaucoup de temps. Mais si vous avez des questions pour les NextGen, n'hésitez pas. Vallarie, c'est à vous.

VALLARIE YIEGA :

Bonjour à tous. Je m'appelle Vallarie Yiega et je suis étudiante en droit à Nairobi. Je me suis focalisée sur l'économie numérique et comment cela peut atténuer la pauvreté dans les zones rurales que nous avons au Kenya. Différemment de ma collègue, lors des dernières élections, il y a eu une grosse pénétration d'internet, d'accès dans les zones rurales. Et il n'y a que quelques comtés où il n'y a pas d'internet mais moi, je pense que, contrairement à ce qui a été dit précédemment, le Kenya a une excellente pénétration.

Lorsque vous regardez les études sur l'internet, vous vous rendez compte que nous avons 492 millions de personnes en Afrique qui utilisent l'internet et sur ces 492 millions, le Kenya est à 83 %. Ensuite, ma question c'est que ces 83 % d'utilisateurs de l'internet, est-ce que cela implique également ces personnes pauvres ? La réponse, c'est oui parce qu'il y a maintenant des téléphones intelligents qui sont utilisés par ces gens qui sont défavorisés et qui se trouvent dans les zones rurales. Ils sont sur Facebook, etc.

Donc la question qu'on se pose ensuite, c'est que même si le seuil de pauvreté est élevé au Kenya –il faut savoir déjà que le seuil est descendu de 43 % à 35 % mais c'est quand même assez élevé – donc la question... Nous sommes déjà dans l'internet. Maintenant, comment est-ce que l'internet peut nous avantager en tant que pays? Lorsque je regarde la situation de la prochaine génération de l'avenir de l'internet, je me pose cette question.

Pour définir l'économie numérique, l'économie est basée sur les technologies numériques. Donc certaines des composantes, c'est le commerce en ligne, les services de paiement en ligne, les applications, les cloud computing, la publicité en ligne, etc. Donc ce dont on se rend compte, c'est qu'étant donné qu'on a ces composantes de l'économie numérique, que pouvons-nous faire pour que ceci soit pertinent par rapport à nos zones rurales? Donc certaines de ces activités que l'on trouve dans ces zones rurales, c'est l'agriculture, la pêche. Donc en termes d'économie numérique, ce qui est intéressant, c'est la chaîne de valeur pour les entreprises.

Donc première chose, l'écart sur le marché, les lacunes, ce qui n'existe pas sur le marché. Il faut également considérer le problème de financement. Ensuite, la place sur le marché et le profit, l'allocation du profit et la création d'emploi.

Ensuite, la question devient est-ce qu'il y a un écart ? Est-ce qu'il y a des problèmes ? Oui, certes, au Kenya, nous avons beaucoup de poisson séché, donc ce n'est pas un problème. Ce sont des produits que l'on met sur le marché.

Comment financer ceci ? Comment est-ce que cela peut être intégré à l'économie numérique ? Nous avons Tala and Branch qui arrive au Kenya et qui proposent des services bancaires en ligne. Vous pouvez donc avoir des emprunts tant que vous pouvez prouver que vous avez 20 \$. Vous pouvez avoir des prêts par ces banques. Il y a également des transactions qui sont faites en ligne sans que les gens se rencontrent. Donc voilà comment on peut financer.

Regardez maintenant un petit peu les photos de ces femmes que vous trouvez, ces femmes qui viennent vraiment de ces zones-là. Et la question, c'est de savoir comment est-ce que ces entreprises peuvent être amenées sur des plateformes mobiles de manière à être également autonomes ? Parce que le problème au Kenya, c'est les livraisons. Il y a vraiment des problèmes par rapport à ce que le gouvernement peut fournir, il y a des problèmes de corruption qui existent depuis longtemps dans notre pays. Donc la question, c'est comment est-ce que, en tant que pays, nous pouvons devenir autonome ? C'est cela, la réponse, cette économie numérique.

Je vais encore donner des exemples, par exemple cette application OLX, c'est une application mobile où les consommateurs et les vendeurs vont en ligne. Ils ont une relation d'échange, de commerce et on peut justement échanger des produits agricoles, on peut parler à son client, son consommateur et expliquer comment fonctionne le processus.

Donc ma question, lorsque je suis arrivée à cette conférence, c'est qu'est-ce que je peux faire avec ma présence à l'ICANN ? Nous avons l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux justement qui promeut les intérêts de ces entreprises et qui considère les intérêts des entreprises qui souhaitent enregistrer des noms de domaine en ligne. Des choses tel que le système de noms de domaine, ce devrait être quelque chose de fiable. Et puis il y a également la question de la sécurité de l'internet. Et c'est en fait mon rôle à l'ICANN.

Certains des enjeux auxquels on est confrontés, c'est déjà la sensibilisation, la connaissance numérique, comment est-ce que l'internet peut être utilisé pour le commerce électronique et l'économie. Pour la plupart d'entre nous, nous sommes sur Facebook, nous avons un profil, nous envoyons des photos, etc., c'est pour s'amuser. Mais on ne sait pas nécessairement qu'on peut également utiliser ces plateformes en ligne pour l'entreprise, pour créer de la valeur. Et puis le problème de la réglementation. Nous avons l'exemple de la protection des

données justement qui est toujours en cours, considérer tout ce qui est les statuts, les politiques, comment est-ce que mon pays le Kenya régule la question de l'internet. Et puis aussi sensibiliser, comment fonctionne l'internet, quelles sont les questions juridiques pour utiliser l'internet en ligne et comment s'assurer de ne pas avoir des choses comme de la fraude qui se produise sur les plateformes en ligne.

Contrôle de la qualité. Lorsque vous travaillez en ligne, il y a toujours cette crainte, est-ce que je vais obtenir la qualité que je recherche. Des choses telles que, je ne sais pas, vous avez vendu quelque chose à quelqu'un, vous arrivez, vous recevez votre produit et il n'est pas de la qualité que vous souhaitiez. Donc les biens de haute valeur, comment s'assurer d'obtenir la qualité. Donc voilà la question du contrôle de la qualité.

Et puis la question du soutien financier. Il y a des services en ligne qui certes vous accordent un crédit, mais comment est-ce que l'on aide ces personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté à obtenir ces soutiens financiers ?

Mes recommandations seraient les suivantes en termes de contrôle de qualité, surtout pour les produits de haute valeur. Il faut qu'il y ait des inspecteurs sur place là où se trouve l'entreprise pour s'assurer que ce que l'on achète est bien ce que l'on a vu en ligne.

Par ailleurs, sur l'application dont je parlais tout à l'heure, les gens échangeaient des titres de propriété. Alors comment est-ce que cela se fait ? Parfois, on vend un titre de propriété mais la propriété n'appartient même pas à la personne qui l'a vendue. Donc il faut absolument avoir un journal, des archives, donc réglementation par les statuts, donc les gouvernements doivent être impliqués et prendre le temps de voir ce qu'il faut faire du point de vue des réglementations. Et c'est également ce dont on a parlé à l'ICANN, le modèle multipartite. Donc nous avons des gouvernements, nous avons la société civile, nous avons les personnes elles-mêmes, les particuliers qui sont là pour justement réfléchir à cette réglementation de cette économie numérique.

Et enfin, sensibiliser les communautés par rapport à ce qui se passe sur cette économie numérique, comment cela fonctionne, comment cela peut être utile.

Et j'ai oublié de mentionner également que dans les services de paiement en ligne, au Kenya, nous avons le M-Shwari qui permet aux gens de recevoir de l'argent, ce qui peut être utile.

Personnellement, je regardais les choses de cette façon. Merci.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Nous allons passer au français Merci.

Je faisais un coup d'œil hier sur votre présentation. Je voulais juste ajouter... Je n'ai pas de question. Je vais attendre... Je peux commencer? Je n'ai pas de question, je voulais juste ajouter une proposition parmi... Ça ne fonctionne pas? Ça marche maintenant?

Je n'ai pas de question. Je voulais juste ajouter une proposition parmi les solutions que vous avez proposées. Nous sommes une organisation nationale qui s'appelle [inaudible]. Notre mission, c'est de faire des marchés financiers accessibles et rentables, c'est de développer l'éducation financière au Maroc.

Alors on a beaucoup de propositions pour les jeunes et en particulier pour des postes de travail et tout. On est en train de travailler sur la première salle de marché au Maroc. Ce sera une salle de marché public. On est en train de travailler sur deux pôles. Le premier, on est en train de négocier un partenariat avec une association financière à Londres. Cette institution, ils délivrent des diplômes reconnus en Europe. Alors les personnes qui peuvent ou bien l'étudiant qui va passer la formation chez notre salle de de marché public, il va acquérir un diplôme reconnu en Europe, le premier. Alors c'est un étudiant au premier cycle de la Faculté.

Deuxièmement, on est en train de négocier un partenariat aussi avec un fonds américain qui s'appelle [inaudible]. Les jeunes qui

sont spécialisés sur les marchés financiers, ils peuvent passer un test chez ce fonds-là et peuvent acquérir ou obtenir un capital à gérer, un fonds à gérer, à partir de 30 000 jusqu'à 150 000 \$, alors avec un split de profit de 80 % pour le trader et 20 % pour le fonds.

Le deuxième, c'est un revenu supplémentaire pour l'étudiant qui est toujours à la faculté, un mec qui n'a aucun travail à faire. Alors la mission, c'est de créer des jeunes indépendants financièrement et culturellement.

Merci. C'est parmi les propositions que je voulais annoncer. Et si quelqu'un est intéressé, je peux faire une présentation. Merci.

ORATRICE NON-IDENTIFIÉE : ... ou est-ce que vous êtes intéressé d'intégrer ce projet en Algérie ?

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Oui, bien sûr. On est maintenant en train de travailler sur la salle de marché ici à Marrakech. Ce sera la première salle de marché marocaine publique parce qu'il y a des salles de marché privées à Casa et à Agadir, mais les prix sont vraiment, pour les Marocains, inacceptables. C'est pour cela, la première des choses, c'est de réduire les prix ; deuxième, qualité d'éducation et de proposer des financements pour les étudiants. On est bien

sûr intéressés de prendre en charge ou bien [inaudible] dans l'Algérie, pourquoi pas. Et si l'Algérie aussi nous propose des propositions de financement...

DEBORAH ESCALERA : Je suis désolée de vous interrompre mais nous devons passer à la prochaine présentation. Nous en reparlerons à la fin mais pour l'instant, nous devons passer à la prochaine présentation.

Prochaine intervenante, Souad.

SOUAD ABIDI : Je viens d'Algérie. Je suis étudiante et je poursuis un diplôme en ingénierie. Aujourd'hui, je voudrais faire une présentation sur l'écosystème de l'internet en Algérie.

Le plan de la présentation est celui-ci. Nous allons parler de la situation courante de nos jours en Algérie au niveau de la cybersécurité, on va voir ce que fait l'Algérie pour faire face à ce genre de problèmes, nous allons parler du profil et cyberbien-être en Algérie et je vais parler aussi de ma contribution.

L'Algérie, c'est un pays qui est situé dans la région du Maghreb en Afrique du Nord. Il y a trois langages principaux : nous avons l'arabe, le berbère et le français. Le français est dédié à l'éducation, au gouvernement, à l'administration. Et nous avons

42 millions d'habitants. C'est donc le pays le plus important au niveau de sa taille en Afrique et dans le monde arabe.

Quand on parle de l'internet, nous avons vu une augmentation des utilisateurs de l'internet dans les années passées. Nous avons 45,2 % de pénétration en 2017.

Des éléments sur l'écosystème d'internet. L'internet est plus cher en Algérie car il y a très peu de bande passante internationale. Cela coûte deux fois plus qu'en Tunisie, quatre fois plus qu'au Maroc et 20 fois plus cher qu'au Canada. Nous savons ce que secteur est un secteur marginalisé en Algérie. Cela représente 4 % du PIB de 2020. Donc à la fin de décembre 2013, la 3G est arrivée ; c'est donc très tard par rapport aux autres pays.

Je vais vous montrer une étude qui a été faite par le [inaudible]. Il y a eu une étude qui a été faite sur 60 pays à travers le monde sur la cybersécurité dans chaque pays. Où se trouve l'Algérie dans ce sens ? Quand vous regardez cette carte à l'écran, vous voyez que l'Algérie est en rouge. Cela veut dire que c'est le dernier pays au niveau de la cybersécurité. Il y a donc des critères qui ont été étudiés. Et cette étude a utilisé sept critères.

Nous avons vu que les portables avaient des virus malveillants, nous avons vu qu'il y avait des problèmes avec des attaques de logiciels au niveau financier. Et nous ne sommes pas le pays le

mieux équipé pour les cyberattaques et surtout, ce pays n'a pas une législation qui est à jour sur ce sujet. Donc sur tous ces critères, l'Algérie a donc été classé en dernier. Donc voilà le profil de l'Algérie.

Nous allons parler de trois groupes différents. Nous avons les mesures techniques, le CIRT, l'équipe qui fait la réponse à la cybersécurité. Cette organisation n'est pas reconnue au niveau national. Nous avons aussi des normes nationales, des certifications, nous n'avons pas encore quoi que ce soit qui soit officiel en Algérie. Il n'y a pas de certifications qui sont reconnues.

Le deuxième groupe comprend les mesures organisationnelles. L'Algérie n'a pas d'entité reconnue pour ce qui est des paramètres. En renforcement des capacités, c'est la même chose, nous n'avons pas d'unité qui fait quoi que ce soit dans ce sens, il n'y a donc pas de certificat.

Alors, qu'est-ce que fait l'Algérie? En 2005, le centre de prévention a été établi par le ministère de la Justice. Et en octobre dernier, le ministère de la Justice a annoncé la finalisation d'un texte, d'une déclaration pour combattre la cybercriminalité. Ils ont donc adapté une législation pour développer ce travail.

Quand il s'agit de ma contribution, durant la dernière réunion de l'AFRINIC de 2019 en Tunisie, j'avais déjà dit : « Pourquoi pas l'internet en Algérie ? Pourquoi est-ce qu'on ne pourrait pas avoir une discussion sur ces différentes questions ? » Donc j'ai voulu créer un chapitre de l'Internet Society en Algérie. Nous avons des personnes qui sont venues et qui ont des historiques ou des expertises différentes et nous discutons maintenant de toutes ces questions. Nous avons un chapitre et nous attendons la révision de ce chapitre, d'ailleurs. Voilà.

Quel est notre plan de route pour 2019-2020 ? Nous allons établir du travail de prise de conscience, de sensibilisation, nous allons discuter de la gouvernance de l'internet, nous allons essayer d'être présents à distance pour le FGI 2019. Et nous avons aussi mis en place un ambassadeur pour le FGI Algérie. Ce mouvement travaille pour sensibiliser les gens sur la gouvernance de l'internet. Et nous allons essayer d'entamer une conversation avec plusieurs parties prenantes, dans la société civile, dans le secteur académique et dans les gouvernements pour pouvoir avoir un internet qui soit plus sûr et ainsi, nous allons mettre en place des ateliers de travail dans les écoles pour pouvoir leur donner des informations sur la sécurité sur l'internet.

Merci.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : L'Algérie a eu beaucoup de pirates, des pirates professionnels. Il y en a un qui est célèbre, c'est Hamza Bendelladj. C'est un des 10 pirates les plus recherchés par le FBI. Est-ce qu'on peut trouver en Algérie des solutions pour combattre ce genre de piratage ? Je pense que les États-Unis l'ont fait, ont pris des mesures ; Israël aussi d'ailleurs.

SOUAD ABIDI : Oui, ce serait bien si le gouvernement algérien pouvait collaborer avec toutes ces personnes pour combattre ce fléau. Je pense que les autres pays ont proposé... comment dit-on... une meilleure offre pour lui, pour ce pirate. Donc peut-être qu'il les a rejoints. Mais nous n'avons pas encore d'informations correctes sur son parcours aujourd'hui. Je rechercherai des informations à ce sujet et je vous les ferai passer plus tard. Merci.

DEBORAH ESCALERA : La prochaine présentation sera faite par Levy.

LEVY SYANSEKE : Bonjour. Je m'appelle Levy Syanseke, je viens de Zambie et je travaille dans le milieu universitaire.

Ma présentation est basée sur l'internet pour l'éducation. C'est mon intérêt principal donc pour cette présentation, je me suis focalisé là-dessus. Voilà donc une vue d'ensemble de ma présentation. Je vais faire une introduction rapide de l'accès et la connectivité en Zambie. Ensuite, je parlerai des opportunités, ensuite, je parlerai de ce qui peut être fait en Zambie.

Tout d'abord, quelques statistiques. La Zambie qui a est pays qui a plus de 17,4 millions d'habitants ; 58 % de cette population accède l'internet à travers des services mobiles et pour les ordinateurs et autres appareils, nous en sommes à 0,16 % pour ce qui est des utilisateurs de l'internet sur des postes fixes. La majorité de la population ayant un tel accès à l'internet, comme vous le verrez sur la prochaine diapositive, nous avons un bon nombre de personnes qui accèdent l'internet.

Il y a des raisons. Quatre de ces raisons sont celles-ci et elles ont affaire avec l'éducation. Par exemple en Zambie, nous avons une petite catégorie de gens qui sont compris dans ce petit nombre d'utilisateurs.

Quand on parle du système de l'éducation en Zambie, il y a un aspect des écoles publiques qui ont des ordinateurs. La majorité de ces étudiants ont des ordinateurs qui leur sont donnés. Mais donc il y a quand même un manque de régularité dans la connectivité de l'internet. Ces ordinateurs sont là pour qu'ils

puissent se connecter à l'internet mais il y a un problème de connectivité régulière, donc cela représente un défi. Je vais passer à ma prochaine diapositive.

Comme je l'ai dit, nous avons plus de 17 millions de personnes. Il y a donc un manque de connectivité dans les écoles publiques et on parle de l'internet sur postes fixes. La plupart des ordinateurs ne sont pas utilisés pour être connectés sur l'internet. Ils sont utilisés pour les leçons, on leur apprend comment utiliser Microsoft Office, Excel, PowerPoint, etc. On ne les utilise pas pour se connecter à l'internet.

Ensuite, lorsqu'il s'agit des lacunes de l'internet, vous pouvez avoir des FSI qui sont là pour fournir un service pour l'éducation. Les écoles peuvent accéder à l'internet pour certains sujets. Il y a des centres d'internet qui peuvent être utilisés par certains étudiants et qui peuvent être utilisés à des fins commerciales. Les étudiants et les autres peuvent avoir accès à travers ces plateformes.

Il y a aussi des développeurs, de gens qui peuvent concevoir ou créer des sites web ou créer des sites qui sont disponibles pour de telles opportunités. Si vous allez en ligne en Zambie, si vous cherchez du contenu sur l'éducation, vous avez très peu d'accès à part pour les livres qui sont utilisés dans les écoles publiques, et cela pose un défi. Il n'y a pas donc assez de contenu. Par

exemple YouTube qui est utilisé par différents étudiants dans différents domaines, pour certaines choses, on ne trouve pas de tutoriels YouTube. Et de toute façon, il n'y a pas assez d'accès.

Si nous allons parler de ces opportunités d'internet pour l'éducation, il pourrait y avoir un peu plus de collaboration pour fournir des services aux écoles et cela voudrait dire qu'il faudrait une certaine compréhension des dynamiques de la population. Avec cette grande opportunité d'investissement de l'internet pour l'éducation, il y a des opportunités.

La première, c'est celle-ci. La Zambie a sept langues officielles qui sont utilisées dans la communication. Alors bien sûr, l'anglais est la langue principale pour tout ce qui est officiel, administratif, etc. Pour les populations locales, il y a sept langues et cela devient compliqué parce que la plupart du contenu en ligne est en anglais. Donc on a des problèmes d'alphabétisme au niveau local mais aussi, on sait que l'espace internet est en anglais. Aussi, dans les zones rurales, il y a peu d'accès au ICT. Donc l'étude qui avait été faite en 2018 a montré que plus de 40 % de la population en zone urbaine a accès à l'internet mais 26 % de la population de la Zambie vit dans des zones rurales, donc cela pose un problème.

Le deuxième défi que l'on a est celui-ci. Il y a très peu de prise de conscience sur le sujet. Il faut donc sensibiliser et faciliter

l'utilisation de l'internet pour l'éducation. Il y a aussi ce problème de la connectivité une fois de plus parce qu'en Zambie, la population vit dans des zones rurales et là, il n'y a que très peu de connectivité. Il faut donc améliorer cela, il faut construire des tours de communication et il faut travailler sur les télécom puisque la connectivité est très basse dans les zones rurales.

Comment pouvons-nous faire cela ? Nous devons maximiser l'internet pour l'éducation en Zambie. Bien sûr, il faut créer un centre où les gens pourraient avoir un accès internet fixe.

Tout à l'heure, on a parlé d'une certaine taxe sur l'internet. Maintenant, le gouvernement a annoncé qu'il allait mettre une taxe sur tous les appels qui sont fait sur l'internet. Il y aura une taxe attachée à chaque appel vocal. Donc vous avez des problèmes pour l'accès à l'internet. Mais si vous créez des centres où les gens peuvent avoir accès, cela facilitera l'utilisation de l'internet pour l'éducation.

Cela pourrait être fait d'une autre manière. Il pourrait y avoir du contenu qui serait mis à la disposition des locaux. Ainsi, en créant ce contenu qui serait ligné avec le curriculum local, cela faciliterait l'utilisation de l'internet pour l'éducation. Il faudrait que les développeurs considèrent le coût de la traduction pour les sites web. La plupart des personnes ne connaissent pas

l'anglais donc n'utilisent pas l'internet. Nos recherches montrent que Google utilise quatre langues qui sont locale en Zambie mais il y a des problèmes d'exactitude au niveau des traductions. La traduction n'est pas juste, n'est pas correcte par rapport aux langues qui sont parlées.

Et en dernier, les FSI devraient mettre en place des contenus qui soient faits sur mesure pour l'éducation. C'est comme cela qu'on pourrait maximiser l'internet pour l'éducation dans les pays comme la Zambie. Donc il y a vraiment un grand besoin de localiser si vous voulez, de concevoir un contenu qui soit local à la Zambie. Les FSI devraient fournir du contenu encore une fois ou un service qui serait orienté à l'éducation par l'internet.

Avec cela, je voudrais vous remercier de m'avoir écouté.

DEBORAH ESCALERA : Merci Levy. Y a-t-il des questions ?

ORATRICE NON-IDENTIFIÉE : Merci pour votre présentation. C'était très intéressant. Je viens de Tunisie. Le problème de l'accès à l'internet est très important parce que nous, après notre printemps arabe en Tunisie, nous n'avons pas ce genre de problème mais nous avons un problème de la rapidité de l'internet en Tunisie.

Vous parlez des problèmes au niveau local. Mais que pensez-vous du dark web. Est-ce que vous pensez que c'est un espace que vous pouvez utiliser pour combattre, pour lutter pour vos droits ? Est-ce que vous pourriez l'utiliser ou pas, le dark web ?

LEVY SYANSEKE :

C'est une réponse oui ou non. Vous pouvez l'utiliser, bien sûr, pour mobiliser, pour faire des protestations. Mais dans le cas où vous avez un accès restreint dans les zones rurales, ce sont des gens qui ne comprennent pas et qui ne savent pas comment aller sur le dark web et qui ne connaissent pas les risques qui sont associés avec l'utilisation du dark web. Il faudrait donc faire de la sensibilisation sur le sujet et c'est cela le problème.

ORATRICE NON-IDENTIFIÉE : À mon avis, je ne vais pas soutenir ou opposer ce genre de solution mais j'aimerais dire que nous devons travailler avec la communauté. Le dark web, ce n'est pas très accessible pour la communauté. Si nous voulons promouvoir la communauté, nous voulons qu'il y ait plus d'accès pour la communauté, nous devons tout d'abord travailler avec la communauté. Mais le dark web, c'est quelque chose qui est complètement distant de la communauté, donc je ne sais pas si c'est vraiment une solution.

DEBORAH ESCALERA : Nous n'avons assez de temps que pour une question.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Je viens du Botswana. J'ai un commentaire sur toutes les présentations qui ont été faites.

Au Botswana, nous avons un financement pour l'accès universel. Et pour couvrir les zones rurales, nous utilisons les FSI et ces FSI ont été financés par le fonds dont j'ai parlé. L'internet est donc amené ainsi dans les écoles primaires. Ainsi, les enfants peuvent apprendre très tôt. Merci.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Quand on parlait du dark web tout à l'heure, vous savez, il vaut mieux faire les choses de façon ouverte et inclure tout le monde. Sur le dark web, les gens vont trouver des défis, vont trouver des problèmes.

DEBORAH ESCALERA : Merci pour tous les commentaires et pour toutes les questions que vous avez posées. Et bien sûr, nous remercions nos cinq présentateurs aujourd'hui et on les applaudit très fort.

[Applaudissements]

Demain, les autres participants du programme Next Gen présenteront leurs travaux eux-aussi. Merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]